

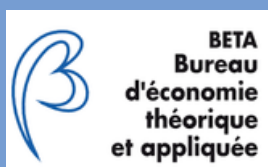
XXXIX^{èmes} journées du développement de l'Association Tiers Monde



22 au 24 mai 2024
au Campus Condorcet

CAMPUS 
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

Economix  Université
Paris Nanterre



Le développement en débat : savoirs et politiques au XXIème siècle

Le développement des sociétés serait un processus endogène et cumulatif de long terme, de progrès de la productivité ; il permettrait d'accroître les revenus et de réduire les inégalités. Ce processus de développement devrait permettre à un nombre croissant de personnes de passer d'une situation de pauvreté, de précarité, de vulnérabilité et d'insécurité à une situation de plus grande maîtrise de l'incertitude, des instabilités et de satisfaction des besoins fondamentaux. Enfin, ce processus devrait s'élaborer grâce à l'acquisition de droits (lieux de concertation, nouveaux acteurs de la société civile, changements dans la construction des politiques publiques etc.).

Si, bien évidemment, cette vision normative et très globale du développement est largement partagée, ce n'est pas le cas de la nature des processus envisagés et des politiques à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif de développement. C'est bien là tout l'objet de ces journées du développement de l'ATM : comprendre au XXIème siècle les différentes conceptions du développement ainsi que les politiques qui s'y rattachent, et les remises en cause qu'elles suggèrent.

En effet, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale puis au cours des décennies suivantes, on se trouve face à un spectre large de paradigmes du développement. Ils concernent d'abord les pays dits en développement mais aujourd'hui aussi certains pays dits développés. En dépit de cette pluralité, les paradigmes du rattrapage, de la transformation structurelle comme passage obligé et unique des sociétés, à l'image de celui emprunté par les économies actuellement qualifiées de développées ou dites émergentes, restent dans un premier temps des paradigmes dominants ; ils seront par la suite remplacés par celui de la mondialisation vertueuse, de la libéralisation ou encore de la financiarisation. Mais ces paradigmes sont bousculés et contestés, notamment par la croissance des inégalités et la persistance de trappes à pauvreté. Ils sont contestés du fait de la difficulté à concevoir des perspectives d'industrialisation tardive dans plusieurs régions du monde, ou de l'impasse de transition démo-économique dans laquelle se trouvent la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, en particulier. Ces paradigmes dominants s'épuisent plus fortement encore car ils ont en commun d'incarner un modèle de croissance et de développement basé sur les énergies fossiles non soutenables au niveau de la planète. Plusieurs indicateurs, tels que l'accès à l'eau, aux services de santé, à l'éducation ou encore à l'alimentation, montrent qu'une large partie de la population mondiale en est toujours exclue. Il en est de même de la composante du développement liée à l'acquisition de droits par les populations.

Les processus de développement actuels produisent certes du mieux-être pour certains mais produisent aussi de l'exclusion et, surtout, de la non-soutenabilité.

Face aux paradigmes dominants faut-il envisager des paradigmes alternatifs ? Comment répondraient-ils aux enjeux majeurs de ce XXIème siècle ? Comment les transitions sociales et écologiques qui s'imposent peuvent-elles être mises en œuvre ? Ces questions seront abordées dans ce colloque.

Les réflexions sur le développement sont issues d'approches théoriques très différentes. Ainsi, pour les économistes : la diversité est grande entre les cadres néo-classique, keynésien, d'économie expérimentale, d'économie institutionnelle, d'économie politique du développement, etc. Les autres disciplines, comme la géographie, la science politique, la sociologie, l'agroéconomie, l'histoire, pour n'en citer que quelques-unes, construisent aussi leurs savoirs sur le développement et leurs propres préconisations. Le croisement pluridisciplinaire est essentiel pour la compréhension des processus de développement et de transitions (agroécologiques, énergétiques etc.). Toutes ces démarches se trouvent aussi bien dans le monde académique que chez les bailleurs de fonds, publics et privés, les ONG, les administrations nationales, les collectivités locales, etc.

Il s'agira au long de ces journées de tenir compte de ces approches diverses et pluridisciplinaires sur les plans théoriques et méthodologiques, afin d'enrichir nos connaissances sur les processus de développement, d'examiner ceux qui sont dans une impasse et ceux, au contraire, qui répondent aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux, voire démocratiques. Il s'agira aussi d'étudier comment ces changements ont été construits, à leurs différentes échelles de mise en œuvre.

En 2024, les journées du développement de l'ATM proposeront une critique et la remise en cause du paradigme traditionnel dans ses versions successives, contesté à la fois par le passé, pour ses résultats insuffisants et souvent ambigus, et par le futur, pour son incapacité structurelle à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et humains essentiels désormais pour l'avenir.

Le colloque favorisera la présentation de travaux de toutes disciplines et échelles qui intègrent explicitement cette réflexivité, critique ou non, sur un concept structurant et sa contribution, ou son absence de contribution, à la compréhension et à l'accompagnement des changements sociaux nécessaires à l'amélioration des conditions de vie.

Ateliers

Les propositions de communication devront présenter un apport sur le thème des journées. Elles pourront relever de champs disciplinaires variés : économie, géographie, gestion, droit, sociologie, sciences politiques, démographie, histoire, sciences de l'environnement, santé... Elles pourront porter sur des aspects théoriques, méthodologiques, mais les travaux de terrain seront particulièrement appréciés compte tenu des orientations de ce colloque. Ces communications devront être rédigées en français ou en anglais. Les présentations orales se feront en français ou en anglais. La sélection des communications s'effectuera à partir de résumés longs (10 000 signes espaces compris y compris la bibliographie constitue un ordre de grandeur). Ils devront comprendre un titre, les noms et affiliations des auteurs, une liste de mots-clés, les principales références bibliographiques. Ils doivent donner quelques éléments de contexte, présenter la problématique, la méthodologie utilisée par l'auteur, éventuellement les sources des données, les principaux résultats obtenus ou attendus (selon l'état d'avancement de la contribution) et utiliser les références indiquées en bibliographie. Le respect de ces consignes conditionne l'examen de toute proposition par le comité scientifique. Les papiers déjà complets pourront aussi être évalués dès cette étape.

Les communications seront discutées lors d'ateliers constitués autour des thèmes suivants :

A- Concepts, modèles, stratégies et discours alternatifs

Les stratégies de développement s'appuient, explicitement ou non, sur des modèles souvent externes aux sociétés concernées, qui circulent et voyagent, sans liens suffisants avec les conditions internes et fréquemment déconnectés des contextes sociaux et politiques qu'ils cherchent à transformer. Qui les porte ? Comment sont-ils fabriqués ? Quels sont les enjeux des nouveaux concepts qui émergent pour mieux prendre en compte les contextes, locaux et globaux ?

- La durabilité du développement dans ses différentes conceptions (faible ou forte).
- Anti-développement ou autres du développement : BuenVivir, décroissance, ubuntu, bioéconomie etc.
- Les différentes approches fondées sur le genre.
- Décolonialisme et développement.
- Les processus de transition et/ou de cohabitation des modèles : complémentarité ou domination ?
- L'évolution des concepts : discours et réalités.
- Le rattrapage : réalités, illusions et effets pervers.
- Le changement sociétal et les usages du numérique (téléphonie mobile...).
- L'émergence, un substitut ambigu
- La prise en compte de la croissance démographique et créations d'emplois, systèmes éducatifs.
- Le développement humain : renouvellement ou substitut ambigu ?

B- Acteurs et échelles de développement

Les acteurs peuvent être définis comme ceux qui ont des capacités d'action et/ou mettent en œuvre les politiques publiques quelle que soit l'échelle de cette mise en œuvre. « Dans quelle mesure la pluralité et la diversité des acteurs locaux, nationaux ou régionaux peuvent-elles contribuer au renouvellement des modèles de développement ? »^[1] Comment tous ces acteurs interagissent-ils ou pas sur un terrain en changement ? Quels sont les conflits, coalitions et regroupements d'acteurs ? Quelles sont les règles de coordination entre acteurs privés et publics ? Comment les nationaux construisent-ils leurs propres politiques nationales de développement face à de multiples bailleurs de fonds dont la présence est souvent liée à des intérêts géostratégiques ?

- Les approches des territoires et des communautés locales ; liens avec les échelles nationales et mondiales.
- La durabilité du développement : la confiance entre la science, les politiques et les sociétés
- La société civile : une catégorie polysémique.
- La thématique de l'empowerment à différentes échelles (à traduire : émancipation, autonomisation, responsabilisation, acquisition de droits...).
- La remise en cause, la réhabilitation et la transformation du rôle de l'État.
- De nouveaux acteurs aux logiques différentes (Chine, Russie etc.) sur la scène internationale.

[1](Froger et al, 2003) ouvrage issu des XIXèmes journées de l'ATM, co-organisé par le Gemdev et l'ATM.

Ateliers (suite...)

C- L'économie politique du chiffre, de la mesure et des indicateurs

Le développement est associé à la notion de progrès qui, lui-même repose sur des jugements de valeur, dépendants de l'idéologie, implicite ou explicite, sous-jacente à la définition proposée. Elle varie selon les acteurs du développement. Se pose dès lors la question délicate du choix de la mesure et de la mesure elle-même. Quelle est la part donnée aux indicateurs patrimoniaux (patrimoine naturel, par exemple) dans l'action publique et dans l'évaluation de cette action ? Comment assurer la cohérence entre indicateurs de court et long terme ?

- Les indicateurs de développement durable : mesure de la richesse des nations, empreinte carbone, empreinte écologique, épargne nette ajustée...
- Inégalités de richesse, inégalités spatiales, inégalités foncières, inégalités de genre...
- Constitution de bases de données et gestion de l'information.
- Prise en compte des dimensions qualitatives.

E- Nouveaux impératifs du changement structurel

Les trajectoires de changement structurel sont multiples en raison des diversités des pays et des contextes. Dans une perspective de long terme, avec des défis globaux, la question du changement structurel s'adresse aussi bien aux pays du Nord qu'à ceux du Sud et pourrait même se désancrer des enjeux strictement économiques associés à l'amélioration de la productivité. Comment décarboner les économies sans entraver le développement des Suds ? Comment articuler politiques de court et long terme ? Les guerres et les crises économiques ou politiques sont-elles des facteurs décisifs de ces transformations ? Les enjeux mondiaux de décarbonation peuvent-ils être alignés avec les intérêts sociaux, économiques et écologiques des populations des Suds ?

- La transition écologique ; mesures d'adaptation et d'atténuation.
- Les perspectives liées aux choix technologiques : leapfrogging et technologies appropriées.
- La formation et l'éducation.
- Les systèmes agroécologiques.
- Les transformations des structures productives, les conditions de l'amélioration de la productivité.
- Les enjeux des évolutions de la démographie.
- Les politiques publiques.
- Lutte contre les inégalités et transition.

D- Insertion internationale

Tensions géopolitiques, conflits armés et pandémie ont renforcé la tendance déjà amorcée du ralentissement de la mondialisation, d'une régionalisation, voire parfois de la démondialisation. Quels effets pour les pays du Sud, par exemple, des stratégies de relocalisation ? Peut-on se développer sans, ou en limitant, la dépendance externe ? Les dépendances sont-elles toutes équivalentes ?

- Les stratégies régionales/continentales.
- Les conséquences des blocages à l'OMC.
- Les investissements directs étrangers et les impacts des relocalisations (par exemple les Zones Économiques Spéciales...).
- Les transformations structurelles et les politiques commerciales.
- L'industrialisation tardive.
- Les migrations.
- Le rôle du commerce équitable.
- Les partenariats internationaux.
- Les normes sociales fondamentales.

F- Financement et financiarisation du développement

L'adoption des objectifs du développement durable (ODD) en 2015 a mis en exergue le rôle du financement du développement, du point de vue des montants à mobiliser et des modalités sur lesquelles s'appuyer (financements innovants). La question se pose également des échelles auxquelles les décisions doivent être prises et contrôlées afin d'assurer la cohérence entre les objectifs et la mise en œuvre du financement ainsi que la redevabilité des acteurs concernés.

- La microfinance.
- Les ODD et leur financement ; nouveaux modes de financement.
- L'évolution de la structure, de la nature de l'aide au développement et de son rôle
- La coopération Sud-Sud.
- Les réformes fiscales nationales et les initiatives fiscales internationales (OCDE notamment).
- La financiarisation des politiques publiques.
- Le rôle des banques de développement.
- Les investissements privés nationaux et étrangers.

Ateliers (suite...)

G- Nouveaux enjeux autour des ressources minières et agricoles

L'exploitation des ressources minières et agricoles s'est accentuée depuis les années 1990, puis 2000, avec la hausse et l'instabilité des cours, dans un contexte de forte asymétrie d'information et de transition écologique. Comment évoluent les régulations à différentes échelles : initiatives de transparence et de traçabilité au niveau international ; législations internationales (directives volontaires comme, par exemple, celles de la FAO sur la gestion foncière, ou encore celles sur les investissements agricoles responsables) et nationales touchant l'organisation de ces secteurs... Comment peuvent-elles avoir des effets sur les pays riches en ressources ? Comment évoluent les rapports de force économiques et politiques des acteurs des secteurs extractif et agroalimentaire ? Comment concilier les besoins accrus de ressources minières liés à la décarbonation avec les intérêts sociaux, économiques et écologiques des Suds ?

- La mesure de la richesse en ressources par les approches patrimoniales.
- Les effets limités des réformes de la fiscalité.
- Effets d'entraînement/enclaves minières.
- Les rapports de pouvoir autour de l'extraction des ressources naturelles.
- Les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation.
- Impacts des politiques de sécurisation des approvisionnements (métaux critiques).
- Effets des Green IT sur l'exploitation des ressources.
- L'après-mines.
- Inégalités foncières : Land-grabing, Green-grabing, processus et mécanismes de compensation.



CALENDRIER

- Date limite d'envoi des résumés longs : **17 novembre 2023**
- Décision du comité scientifique : **12 janvier 2024**
- Date limite d'inscription et d'envoi des communications retenues : **8 avril 2024**

SOUMISSION PAR EMAIL

flore.berruto@univ-paris8.fr

jean-brot@orange.fr

COMITE D'ORGANISATION

Audrey Aknin (SOURCE), Noujoud Baroudi (CEPN) Flore Berruto (GEMDEV), Jean Brot (ATM), François Doligez (IRAM-PRODIG), Hubert Gérardin (ATM), Charlotte Guénard (DEVSoc), Marc Lautier (LiRIS), Fabienne Leloup (ATM), Claire Mainguy (BETA, GEMDEV), Marc Pilon (CEPED), Alain Piveteau (LAM), Stéphanie Treillet (CEPN),

COMITE SCIENTIFIQUE

Denis Acclassato (Abomey-Calavi, Bénin), Philippe Adair (Paris-Est Créteil), Désiré Avom (Yaoundé II, Cameroun), Florent Bédécarrats (IRD), Bruno Boidin (Lille), Céline Bonnefond (Grenoble Alpes), Arnaud Bourgain (Luxembourg), Stéphane Callens (Artois), Sylvie Capitant (Paris 1), Maurice Catin (Toulon), Raphaëlle Chevrillon-Guibert (IRD), Cécile Couharde (Paris Nanterre), Yankou Diasso (Thomas Sankara, Burkina Faso), Catherine Figuière (Grenoble Alpes), Jean-Jacques Gabas (CIRAD), Marie Gasquet (CIRAD), Hubert Gérardin (Lorraine), Géraldine Froger (Toulouse 2), Vincent Geronimi (Versailles St-Quentin), Laetitia Guilhot (Grenoble Alpes), Rima Hawi (Versailles St-Quentin), Francis Kern (Strasbourg), Marc Lautier (Rennes 2), Pierre Lazamanana (Antananarivo, Madagascar), Michel Lelart (CNRS), Fabienne Leloup (UCLouvain, Belgique), Claire Mainguy (Strasbourg), Célestin Mayoukou (Rouen), Delphine Mercier (CNRS), Thierry Montalieu (Orléans), Awa Niang Fall (Cheikh Anta Diop, Sénégal), Ndickou Gaye (Cheikh Anta Diop, Sénégal), Phu Nguyen Van (Paris Nanterre), Muriel Périssé (Artois), Alain Piveteau (IRD), Béatrice Quenault (Rennes 2), Mahefasoa Randrianalijaona (Antananarivo, Madagascar), Sidi Mohamed Rigat (Marrakech, Maroc), Gilles Spielvogel (Paris 1), Stéphanie Treillet (Paris Est Créteil), Emma Tyrrou (Paris 13), Mehrdad Vahabi (Sorbonne Paris Nord), Michel Vernières (Paris 1),



XXXIXes Journées du développement de l'Association Tiers-Monde
Le développement en débat : savoirs et politiques au XXIème siècle
Campus Condorcet (Paris)
22-24 mai 2024
Proposition de Communication

Nom :

Prénom :

Institution de rattachement :

Doctorant(e) ATER/Assistant Enseignant/Chercheur

Autre : (Précisez)

Adresse professionnelle :

Tel :

Courriel :

Souhaite présenter une communication se rapportant à :

l'AXE

Sur le sous-thème

TITRE :

Résumé ci-joint (10 000 signes présentant la problématique, la méthodologie appliquée, données, résultats, références principales,...)

FICHE À RETOURNER PAR COURRIEL AUX DEUX ADRESSES SUIVANTES
pour le 17 novembre 2023 au plus tard

flore.berruto@univ-paris8.fr

jean-brot@orange.fr

PRIX PHILIPPE HUGON

Cher(e) participant(e),

Nous vous informons que le prix Philippe Hugon sera décerné par l'Association Tiers-monde pour la quatrième fois en 2024 lors des Journées de Paris.

Ce prix sera décerné à un(e) jeune chercheur(e)

- doctorant(e) inscrit(e) au moins en deuxième année de thèse,
- postdoc
- jeune maître(sse) assistant ou de conférences ayant soutenu depuis moins de trois ans aux dates des Journées ATM 2024

qui présente une communication s'inscrivant dans la thématique des journées de l'ATM, seul(e) ou en collaboration avec d'autres jeunes chercheur(e)s.

Le prix Philippe Hugon, d'un montant de 500 euros, implique la publication sous forme d'article de la communication dans la revue classée Mondes en Développement.

Nous vous encourageons vivement à concourir pour ce prix en remplissant l'encart ci-dessous qui sera joint au texte de votre communication.

Très cordialement,

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Le comité du prix Philippe Hugon.

NOM Prénom

Titre de la communication :

Titre de la thèse :

Date de soutenance :

Directeur de thèse (NOM)

Université de soutenance